



#cohésionsociale

Baro
mètre
EMPLOI
FORMATION
COMPETENCES

EDITION 2021

Crise Sanitaire : l'impact et les évolutions sur les activités

→ 75% des structures ont indiqué avoir connu un ralentissement de l'activité au cours de l'année 2020.

→ 25% des entreprises auraient retrouvé leur niveau d'activité d'avant la crise sanitaire début 2021

42% d'entre elles ont connu un faible ralentissement de l'activité (inférieur à 50%). A l'inverse, 33% des structures ont connu un fort ralentissement de l'activité (supérieur à 50%), 12% ont eu très peu d'impact ou pas du tout, 10% ont eu un arrêt complet et 3% ont connu une hausse de l'activité.

Les mesures prises par les structures au cours de la crise sanitaire en 2020 :

- Télétravail (65%)
- Fermeture de la structure (45%)
- Activité partielle pour une minorité de collaborateurs (36%)
- Activité partielle majoritairement (chômage partiel supérieur à 50% du temps du travail) (32%)
- Repositionner des collaborateurs(trices) sur de nouvelles activités (14%)
- Baisse des effectifs (12%)

En 2021, 43% des entreprises ont **repris leurs activités sur site**, 42% d'entre elles poursuivent **des activités en télétravail**, 29% ont arrêté une partie de leur activité, 25% ont répondu avoir retrouvé leur niveau d'activité et 22% ont instauré un **chômage partiel** pour tous ou pour une partie des collaborateurs.

Les freins et les leviers pour une reprise des activités

Les difficultés à accueillir les usagers sur site pour des métiers majoritairement tournés vers le lien social ainsi qu'une demande de services en forte baisse (35% des répondants pour chacune des réponses) ont ralenti une reprise d'activité en fin d'année 2020.

38% des entreprises interrogées indiquent vouloir faire évoluer les compétences de leurs équipes suite à la crise sanitaire. 58% pointent l'usage des outils et supports numériques comme des compétences à acquérir, 39% la recherche de financements, 33% l'adaptation aux imprévus.

Les compétences numériques et les besoins d'accompagnement

Pour ce qui est des compétences numériques à développer, 66% des structures ont indiqué un **besoin d'accompagnement** en lien avec les usages numériques, 29% ont exprimé des besoins d'accompagnement pour développer leur visibilité sur le web, 25% souhaitent utiliser de **nouveaux outils** pour leur structure, 24% veulent améliorer leur **connaissance d'outils web** et 20% voudraient adapter leur offre aux nouveaux usages des publics et de la clientèle.



Outre les compétences numériques, 52% des structures ont répondu que **la capacité d'adaptation en tant que compétences comportementales** est nécessaire pour l'avenir dans les entreprises.

Les compétences identifiées par les adhérents en sortie de crise

38% des structures ont indiqué vouloir faire évoluer les compétences de leurs équipes en conséquence de la crise sanitaire.

Les autres compétences les plus mentionnées sont : utiliser les outils et supports numériques (58%), rechercher des financements (39%) ou encore savoir s'adapter, faire face aux imprévus (33%).

Soft Skills renforcées dans le contexte de crise et nécessaires à l'avenir

Pour plus de la moitié des structures, la compétence comportementale (appelé Soft Skills) qui a été renforcée au cours de cette période de crise et qui va être nécessaire à l'avenir est la **capacité d'adaptation** (52%).

La **capacité à communiquer, transmettre de l'information, écouter, échanger** (25%) est importante pour les entreprises.

Alternance

→ **30% des structures ont accueilli des alternants** (Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) au cours des trois dernières années.

→ **48%** des contrats en alternance **ont été pérennisés**

La taille de la structure a une forte influence sur le recours à l'alternance : 22% des structures de moins de 11 salariés ont accueilli au moins un alternant au cours des 3 dernières années, 47% des structures de 11 à 49 salariés, 72% des structures de 50 à 299 salariés et 83% des structures de 300 salariés et plus.

Retour d'expérience et projections

87% des structures sont **satisfaites de l'expérience** d'un alternant sur les trois dernières années. **La motivation de l'alternant** (64%), **l'avantage financier** (53%) ou encore **l'identification d'un futur collaborateur** (43%) sont également des critères de satisfaction.

49% des structures ont accueilli un alternant sans avoir rencontré de difficulté.

Les difficultés principales rencontrées

Trouver un candidat pour ce type de contrat (18%), accompagner l'alternant dans un **contexte de crise sanitaire** (17%) ou encore organiser **l'encadrement** d'un alternant (13%).

48% des entreprises ont recruté le salarié à l'issue de son contrat en alternance. 27% des structures envisagent d'accueillir de nouveaux alternants contrairement à l'année précédente où ils n'étaient que 20%. Les trois principaux métiers cités pour ces recrutements : auxiliaire de vie sociale, agent ou employé à domicile et animateur socioculturel et de loisirs

Les raisons du non-recours à l'alternance

Pour les structures n'accueillant pas d'alternants, **les métiers ne sont pas adaptés à l'alternance** (32%), ou la **capacité d'encadrement** est insuffisante en interne (30%) ou des **freins financiers** pour recruter en général ne le permettent pas (25% contre 33% l'année dernière).

5% des structures ont expliqué ne pas avoir recours à des contrats en alternance en raison de l'impact de la crise sanitaire.

Les besoins en formation

→ 78% des structures ont identifié des formations prioritaires en lien avec la crise sanitaire en 2020

→ 74% des structures envisagent un ou des départs en formation pour leurs collaborateurs en 2021

Les formations prioritaires identifiées dans un contexte de crise sanitaire sont :

- Outils numériques (27%)
- Communication en période de crise (25%)
- Relance de l'activité (22%)
- Organisation du travail à distance (21%)
- Adaptation de l'environnement au contexte sanitaire (20%)

Les domaines de formation principaux envisagés en 2021 :

- Sauvetage, secourisme travail (24%)
- Logiciels et outils numériques (21%)
- Geste posture, hygiène (19%)
- Management, ressources humaines (18%)
- Secrétariat, comptabilité (10%)

Le recours à la formation à distance

47% des structures ont eu recours à des formations à distance depuis le début de la crise sanitaire, 71% utilisait ce mode de formation pour la 1ère fois et 54% pensent désormais recourir à la formation à distance de manière plus fréquente qu'auparavant.

41% des structures ont des besoins de formation qui n'existent qu'en présentiel.

Focus sur les actions de formation en situation de travail (AFEST)

Pour 2021, 19% des structures sont prêtes à envisager la mise en œuvre d'AFEST. 59% des structures ne connaissent pas ce dispositif contre 61% l'année dernière.

La situation de l'emploi début 2021 et les perspectives pour l'année à venir



57% des établissements ont indiqué avoir recruté lors de l'année 2020.

Les structures de la cohésion sociale ont ralenti leurs recrutements puisque 65% des entreprises déclaraient avoir recruté l'année précédente. 42% des structures ayant recruté en 2020 ont créé des postes, contre 47% l'année précédente.

Les principaux freins ou obstacles au recrutement

Les principaux freins sont le **manque de candidats**, que ce soit en lien avec les **compétences comportementales** recherchées (32%), le diplôme (31%) et le niveau de rémunération proposé (31%). 30% évoquent également un manque de moyens financiers.

Pour seulement 11% des structures, l'impact de la crise sanitaire a été un frein au recrutement.



61% des structures envisagent de recruter pour l'année 2021

Et parmi les entreprises de moins de 11 salariés, 52% envisagent de recruter. Toutes tailles d'entreprises confondues, 49% envisagent de recruter davantage ou autant que l'année précédente. Les principaux métiers recherchés sont ceux d'**auxiliaire de vie sociale** (18%), **agent ou employé à domicile** (16%) et **animateur socio-culturel et de loisirs** (15%).

Focus sur le recours au télétravail

- 23% des structures avaient déjà mis en place le télétravail avant la crise sanitaire.
- 77% des structures ont mis en œuvre le télétravail avec leurs collaborateurs en 2020 à cause de la crise sanitaire.

26% des structures réfléchissent à une généralisation du télétravail, 72% indiquant ne pas avoir une activité adaptée au télétravail.